

Enzo, 3 ans, clavicule cassée : plainte contre l'instituteur

Le directeur, également instituteur de l'enfant, diagnostiqué hyperactif, a reconnu lui avoir tiré le bras alors « qu'il était accroupi dans un coin ». Les parents portent plainte

Ce devait être une matinée comme une autre. Lundi 25 janvier, Marie-France Nassoy, 23 ans, dépose à 8h20 son fils de 3 ans à l'école, la maternelle du Château. Une heure après, un coup de fil. « Ils m'ont demandé de venir calmer Enzo ». Enzo, leur petit garçon diagnostiqué hyperactif à ses un an et demi, est scolarisé en petite section.

« Quand je suis arrivée, le directeur tenait Enzo serré sur ses genoux. Mon fils est descendu pour me voir, il me disait : "maman, bobo là", en montrant son épaule. Je l'ai calmé et il est resté à l'école. J'ai demandé au directeur ce qui s'était passé. Il m'a répondu qu'il ne savait pas ».

La maman a cru que son bambin était tombé. « Pourtant il n'y avait ni bleu, ni éraflure ».

Le soir, à la sortie de l'école, Enzo ne peut plus bouger le bras, « il avait encore plus mal ». Marie-France poursuit : « J'ai attendu mon mari et nous sommes allés à Lenval ». Olivier, le papa, est encore bouleversé : « Enzo a passé une radio. Il avait la clavicule cassée. On a demandé s'il avait pu tomber. Ils nous ont dit non, que c'était quelqu'un qui lui avait fait ça ».

« Il n'a pas avoué de suite »

Le papa se rend, alors, mercredi matin chez le directeur. « Il n'a pas avoué de suite. Il me disait encore qu'il ne comprenait pas. J'ai tapé du poing sur la table, je lui ai montré la radio d'Enzo. Et il m'a dit : d'accord, j'assume, c'est moi. Il m'a expliqué que mon fils ne voulait plus faire la ronde avec les autres enfants et qu'il était parti dans un coin de la salle. Il était en crise, accroupi, et le directeur, pour le



C'est à Lenval que le petit Enzo a passé sa radio et que ses parents ont découvert que sa clavicule était cassée.

(Photos DR)

ramener dans le groupe, l'a tiré par le bras », se désole Olivier. « Si encore il avait rattrapé mon fils parce qu'il s'enfuyait et que c'était dangereux, et qu'en le rattrapant il lui avait cassé la clavicule, j'aurais même dit merci au directeur... mais là, Enzo était assis, sans défense ». Le directeur, qui n'a pas répondu à nos sollicitations, a tout consigné par écrit pour les assurances : « Au cours de la séance de motricité, Enzo s'est enfui pour s'accroupir dans un coin de la vaste salle. Il hurlait. Son instituteur qui est aussi le directeur de l'école est venu le chercher. Il l'a fait se lever en le tirant par le bras ».

Le petit garçon ne veut plus aller à l'école

Marie-France et Olivier sont allés porter plainte au commissariat pour « violence sur mineur de moins de 15 ans ». Enzo a été, de nouveau, examiné par un médecin. « Le docteur m'a dit que celui qui lui avait fait ça n'y était pas allé de main morte », déplore la

maman.

Le petit garçon risque l'opération si la clavicule ne se remet pas dans les trois semaines. « On ne fait pas ça pour se venger. On fait ça parce que notre enfant est censé être en sécurité à l'école. Quand on l'a inscrit, on a bien expliqué qu'il était hyperactif, le directeur nous a rassurés en nous disant qu'il n'y avait aucun problème, qu'il gérait ce type d'enfants. En fait, il gérait pas du tout et a mis notre petit garçon en difficulté », argue Olivier Malo.



Depuis, Enzo est très perturbé. Il dort mal. Il est beaucoup plus excité. Mais surtout, il ne veut plus aller à l'école. « Quand on va au Château, on doit passer devant la maternelle, il devient hystérique, il pleure, il me dit : "maman, pas école, peur !" Alors je suis obligée de changer de chemin », souffle la jeune mère de famille.

« Un fait qu'il conviendra de sanctionner »

Adrien Verrier, avocat au barreau de Nice, conseille la famille. « En admettant le principe de sa responsabilité, l'enseignant semble reconnaître la faute commise et c'est une certaine satisfaction pour la famille que je repré- sente ». Maître Verrier ajoute : « Cependant, lorsque l'on constate que l'opinion internationale presse la France de mettre fin à la tolérance des châtiments corporels des parents sur leurs enfants, on s'attend de la part d'un responsable d'établissement à un minimum de sang-froid dans l'encadrement de ses jeunes élèves ». Il poursuit : « Je ne peux imaginer que le fait d'arracher le bras d'un enfant rétif à l'autorité constitue une nouvelle forme d'enseignement. Il s'agit là, à l'évidence, d'un fait isolé, malheureux et grave qu'il conviendra de sanctionner. Dans le cas contraire nous assisterions à une véritable régression dans les méthodes éducatives, qui n'a pas sa place en France ni même ailleurs au XXI^e siècle ». À la direction des services départementaux de l'Education nationale, on répond être « au courant de cette affaire ». Tout en ajoutant : « Nous ne faisons jamais de réaction sur ce type de dossier ».

STÉPHANIE GASIGLIA
sgasiglia@nicematin.fr

2015 L'ANNÉE SANTÉ

Retrouvez dans ce hors-série les temps forts de l'année 2015 :

- Les soins : comment traiter l'arthrose, le diabète, les otites, l'appendicite, la chirurgie de l'obésité...
- Le bien-être : des omégas 3 pour booster notre cerveau, la chute de cheveux, s'alimenter durant la grossesse...
- Psycho/Sexo : famille, éducation, couple, orgasme, argent, infidélité...

En vente chez votre marchand de journaux

nice-matin Var-matin

